
COMPTE RENDU – CAP du 17 novembre 2015

Des Techniciens Supérieurs de l'Economie et de l'Industrie

Participants :

Pour l'administration : M. Jean Pierre BAILET (Président de la CAP), M. Daniel LALANNE (chef du BPCT-DGE), M. Pierre CRENN (MS4P-SG-DGE), Mme Isabelle LE CRONC (MEDDE-DGPR), M. Steve MOHAMED (MEDDE-DRH), Mme Cécile LERAY (MEDDE-DRH), M. Patrick TERRIER (MEDDE-DRH), M. Jérôme CAMUS (MEDDE-DRH), Marie-Agnès COURET (DRIEE Idf).

Pour le personnel :

Solidaires I.D.D : Thierry GODINEAU et Alain XIMENES, représentants titulaire et suppléant, Frédéric BILLARDEY et Pascal MARIE convoqués comme experts.

8 Représentants entente FO,

2 Représentants alliance CFDT /CGT.

Le président, Monsieur J.P BAILET ouvre la CAP à 9h35 après vérification du quorum.

Ensuite, les représentants du personnel font chacun lecture d'une déclaration liminaire. Celle de Solidaires I.D.D est jointe en annexe de ce compte-rendu.

En réponse aux déclarations liminaires le président précise les points suivants :

Ne répondra pas aux événements du weekend dernier évoqués par certains.

Pour le président le sujet de la Réate est sensible, et le sera tout particulièrement dans les prochains mois. Il est conscient de l'importance de la tâche, ses services travaillent avec la DRH du MEDDE pour un accompagnement personnalisé.

Pour le réseau ASN et MEDDE, la DGE est en contact avec les employeurs.

Pour le RIFSEEP pas d'information supplémentaire à ce jour. L'exclusion des corps techniques du dispositif, a été demandée mais pas de retour.

Pour le PPCR il s'agit d'un chantier interministériel, le calendrier est très proche. Le président affiche la détermination de notre DRH à ce que cela soit appliqué.

Pour les ZUS (Zone Urbaine Sensible), la question préalable pour les indemnisations est le recensement des agents concernés. Le BPCT travaille avec la DRH du MEDDE sur le sujet, le MEDDE ne pourra faire de proposition qu'à l'issue des exercices de reclassements engagés dans le cadre de la réforme territoriale.

Liste ouverte examen pro, sujet difficile car il n'y a pas beaucoup de postes offerts à la promotion. Ne souhaite pas modifier ces règles pour l'instant afin de maintenir les agents dans le réseau sur des activités cœur de métier.

Pas de réponse aux propos généraux de Solidaires I.D.D. mais s'engage à faire remonter les déclarations aux directeurs.

Il y aura bien un bilan de VT 2005, mais que tirer de ce bilan ? Il sera très difficile de faire des intégrations dans les services d'accueil pour les MAD.

Pour le PMQ pas de réponse. Le PMQ lié à la fusion des corps est clos (il y a eu 42 promotions).

Pour les ratios pro/pro, l'arrêté est sorti, mais la situation est plutôt bonne en la matière au regard des pratiques des autres directions.

Le président a pris bonne note des questions relatives aux sujets de l'amiante et des commissions de réforme.

Pour les lettres de motivation pour une mobilité, c'est la conséquence de l'abandon du critère d'ancienneté pour prendre en compte le profil de l'agent. La lettre n'est pas obligatoire mais le CV oui.

Pour les agents des DIRECCTE, le président ne comprend pas le problème exposé relatif aux déplacements lointains évoqués par certaines OS, dans le cadre de leurs missions.

Pour les promotions liées au repositionnement des agents dans le cadre de la Réate, le président estime qu'il s'agit probablement de bruits de couloir. Il rappelle que les règles resteront en vigueur. Il sera vigilant au fait que les agents bien positionnés ne perdent pas le bénéfice de leur classement dans l'opération.

Pour le développement économique pas d'objection à ce que des TSEI puissent accéder à ces missions, mais uniquement en appui des cadres A.

A l'issue le président propose d'aborder l'ordre du jour suivant :

Formation plénière :

- Approbation du procès-verbal de la séance plénière des TSEI du 4 juin 2015 ;
- Mouvements :

Mutations de 2^e niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITE

- Mutation circulaire SUMATRA TSCEI n° 9 du 24 juillet 2015 :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
SIMON Jean	DIRECCTE Guadeloupe	1834

Pour cet agent la date d'affectation sera le 1er février 2016 compteur entrant.

- Mutations de 2^e niveau via MOBILITE :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
ROBERT Sylvie	DREAL Champagne Ardennes DREAL 51 UT 10 52	172581 promu TSCEI*
TARMOUL Jérémy	DREAL Nord Pas de Calais DREAL 59 UT	173487 promu TSCEI*
BUREAU Pierre	DREAL Nord Pas de Calais DREAL 59 UT	173502
ROINE Dominique	DREAL Pays de Loire / DREAL 44 SRNT	173803
BOUSQUET François	DREAL Poitou Charente / DREAL 86 UT 17 79	173958
NORE Mathieu	DREAL Haute Normandie / DREAL 76 SRI	174512
LEONCINI Frederique	DREAL Corse / DREAL 2A SG	174951 promu TSCEI*
TIRONI Jérôme Fabien	DM GUYANE / DM 973 / SPB	175763

*Pour ces promotions les prises de poste se feront en 2016 mais les actes administratifs seront pris en 2015.

Mutations de 1^{er} niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITE

- Mutation circulaire SUMATRA TSEICN / TSPEI n° 10 du 24 juillet 2015 :

Pas de mutation enregistrée.

- Mutations de 1^{er} niveau via MOBILITE :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
BOURIOT Ivan	DRIEE / DRIEE / UT 75	173263
HUMBERT Brice	DREAL Midi Pyrenees / DREAL 31 UT 82	173703
DEMARS Franck	DREAL PACA / UT Vaucluse	173972
COURSEAU Jean Christophe	DREAL Aquitaine / DREAL 33 UT 33	174145
CROUSEAUD Julie	DREAL Auvergne / DREAL 63 UT 03/63	174428
MEYER François	DREAL Rhône-Alpes / DREAL 69 SPR	175328

BARBE Jonathan	DREAL Alsace / DREAL 67 UT 67	175912
FLATISCHLER David	DRIEE / DRIEE UT 78	176014
VALADE Patrice	DEAL Reunion / DEAL 974 PR/SPREI	176430
CALIAPEROUMAL Sattianandame	DEAL Reunion / DEAL 974 PR/SPREI	177653

Pour un ou deux cas la décision est subordonnée aux compteurs entrants/sortants.

- Concours interne et externe TSPEI 2014 : titularisations.
19 TSPEI ont été titularisés - 1 agent voit son stage prolongé de 6 mois (ce sujet pose débat quant au respect de la procédure).
- Positions : Recrutement - Disponibilité - Détachement - Retraites - Congé parental, MAD (115 agents au 1^{er} novembre 2015).
- État des effectifs au 1^{er} novembre 2015 (hors position de détachement, disponibilité, hors-cadre, congé parental) :

	TSEICN	TSPEI	TSCEI	Total
Nombre	174	325	334	833
%	20,9 %	39 %	40,1 %	100,00 %

1^{ère} Formation restreinte (TSEICN)

- Approbation du procès-verbal de la 1^{ère} formation restreinte des TSEICN du 4 juin 2015.
- Recours TSEICN- exercice 2014 : 4 agents ont déposé un recours.
Selon J.P Bailet il y aurait 11 mois de bonifications supplémentaires qui pourraient être reportés sur 2016 en cas de non-utilisation sur 2015. Il estime que les recours sont un droit et que les agents sont légitimes d'en demander.

2^e Formation restreinte (TSPEI)

- Approbation du procès-verbal de la 2^e formation restreinte des TSPEI du 4 juin 2015.
- Tableau d'avancement au grade de TSCEI au titre de l'année 2016.

Pour 2016 la liste a été établie de la manière suivante, respect des quotas, 2 promotions pour les DIRECCTE et 7 pour l'écologie. Il y a eu un travail important des services pour établir le tableau (parcours de l'agent, nombre de propositions, équilibres régionaux, classement des employeurs nationaux, etc.)

Liste des agents proposés par l'administration :

Sous réserve de validation en CAP de cet exercice de promotion et conformément aux règles de gestion du corps des TSEI, les agents proposés au tableau d'avancement (TA)

disposent d'un an pour effectuer une mutation sur un poste de 2^e niveau fonctionnel pour bénéficier de leur promotion.

Nom - Prénom	Affectation	Type de promotion
BORIES Frédéric	DREAL Auvergne	TA
EZEQUEL Olivier	DEAL Mayotte	TA
GORLIER Didier	DRIEE Ile de France	TA
HENCELLE Alain	DIRECCTE Picardie	TA
HUET Jean-Jacques	DREAL Haute Normandie	TA
MONNEREAU Jean Yves	DREAL Poitou Charentes	TRGS
IMBIER Jacques	DIRECCTE Limousin	PRINCIPALAT
BOT Didier	DREAL Languedoc Roussillon	PRINCIPALAT

Promotion à titre syndical

Nom - Prénom	Affectation	Type de promotion
LOUISOT Christine	/	/

Au titre de 2015, une promotion supplémentaire a été entérinée suite au refus de mobilité d'un agent proposé TSCEI.

Nom - Prénom	Affectation	Type de promotion
FEUILLEBOIS Michel	DIRECCTE Bourgogne	PRINCIPALAT

- Recours TSPEI - exercice 2014 : 2 agents ont déposé un recours

3^e Formation restreinte (TSCEI)

- Approbation du procès-verbal de la 3^e formation restreinte des TSCEI du 4 juin 2015.
- Recours TSCEI - exercice 2014 : 2 agents ont déposé un recours
- Recours relatif à un refus d'intégration :

Annexe :

Déclaration liminaire de Solidaires I.D.D.

Les représentants de Solidaires I.D.D. restent à votre disposition pour tous compléments d'information ou toutes précisions, n'hésitez pas à les contacter.

M. Thierry GODINEAU (02.72.74.78.01) - thierry.godineau@developpement-durable.gouv.fr

M. Alain XIMENES (04.77.43.53.68) - alain.ximenes@developpement-durable.gouv.fr

M. Frédéric BILLARDEY (02.96.74.78.53) - frederic.billardey@developpement-durable.gouv.fr

M. Pascal MARIE (03.29.76.78.42) - pascal.marie@direccte.gouv.fr

Pour rappel, les avis émis par la CAP ne sont que consultatifs. Les décisions ne seront officielles qu'après publication par l'Administration.